

Rapport d'inspection prévu par la
Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 8 juillet 2024

Numéro d'inspection : 2024-1184-0002

Type d'inspection :

Suivi de plainte relative à un incident critique

Titulaire de permis : Carveth Nursing Homes Limited

Foyer de soins de longue durée et ville : Carveth Care Centre, Gananoque

Inspectrice principale

Wendy Brown (602)

Signature numérique de l'inspectrice

Autres inspectrices/inspecteurs

Cheryl Leach (719340)

Heath Heffernan (622)



RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 3, 4, 5 et 8 juillet 2024.

Les inspections concernaient :

- le registre n° 00112266 – inspection de suivi ayant trait à la politique relative aux mauvais traitements et à la négligence;
- le registre n° 00113069 – RIC n° 2683-000016-24 – ayant trait à un cas allégué de mauvais traitements d'ordre sexuel envers une personne résidente de la part d'une personne résidente;
- le registre n° 00113287 – plainte relative à des soins et des services à une personne résidente;
- le registre n° 00114499 – RIC n° 2683-000019-24 – ayant trait à un cas allégué de mauvais traitements d'ordre affectif envers une personne résidente de la part d'un membre du personnel;
- le registre n° 00115772 – RIC n° 2683-000024-24 ayant trait à un décès inattendu.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2024-1184-0001 effectuée par Wendy Brown (602) concernant l'alinéa 25 (1) b) de la LRSLD (2021) – politique relative aux mauvais traitements et à la négligence.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

- Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
- Entretien ménager, services de buanderie et services d'entretien
- Alimentation, nutrition et hydratation
- Prévention et contrôle des infections
- Protection des dénonciateurs et représailles
- Comportements réactifs
- Prévention des mauvais traitements et de la négligence
- Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, les inspectrices ou l'inspecteur ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.